REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025

N° B11_12_2025_05 - Dénomination du futur gymnase communautaire de Brioux-sur-Boutonne

Titulaires en exercice	**Présents** (Titulaires et suppléants votants)	**Représentés**	**Total votants**	**Absents**
30	20	2	22	8

Pour : 17	Abstention : 2	Contre : 3	Sans Participation : 0

Date de convocation : 5 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le onze décembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne à Les Arcades à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, MICHELET Fabrice, PICARD Marylène, PICHON Gilles, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne

Etaient représentés :
PELTIER Jérôme (pouvoir donné à PICHON Gilles), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
BARILLOT Dorick, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, HAYE Jean-Marie, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, ROUXEL Patricia

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles CHOURRÉ

****

Dénomination du futur gymnase communautaire de Brioux-sur-Boutonne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5214-16,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mars 2023 portant modifications statutaires de Mellois en Poitou,

La collectivité a engagé la construction d'un gymnase communautaire à Brioux-sur-Boutonne, dont la livraison est prévue pour le premier trimestre 2026. Dans la perspective de sa mise en service, il apparaît nécessaire de lui attribuer une dénomination officielle afin d'identifier clairement l'équipement.

Les vice-présidents ont ainsi souhaité proposer plusieurs appellations à soumettre à l'avis du bureau communautaire. Ces propositions s'inscrivent dans une démarche de valorisation du territoire, en s'appuyant à la fois sur son histoire locale et sur son patrimoine naturel.

Deux noms ont été retenus :

- Les Courteilles, en référence à la rue du Gymnase, dont le nom proviendrait du latin signifiant « domaine » ;
- L'Agrion, en référence à l'Agrion de Mercure, une libellule bleue rare présente dans les marais de Brioux-sur-Boutonne, emblème de la richesse écologique locale.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à la majorité, décide de :

- ATTRIBUER au futur gymnase communautaire de Brioux-sur-Boutonne le nom suivant : L'Agrion ;
- CHARGER le président de procéder à toutes formalités et communications nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Gilles CHOURRÉ
10ème Vice-Président en charge de la prévention et gestion des déchets
18 déc. 2025
08:07:43

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
17 déc. 2025